



MEDEF
Lyon-Rhône

Avis du MEDEF Lyon-Rhône

- Vallée du Rhône – Arc Languedocien –

Procédure de débat public du 27 mars au 26 juillet 2006

60, avenue Jean Mermoz
69384 Lyon cedex 08

Direction Générale
Tél. 04 78 77 07 06

Départements - Services
Tél. 04 78 77 07 01
Fax 04 78 77 07 00

contact@medeflyonrhone.com
www.medeflyonrhone.com

Le **Medef Lyon-Rhône** représente 41 organisations professionnelles opérationnelles sur le territoire de la métropole lyonnaise et du Rhône, **soit près de 10 000 entreprises** employant 250 000 salariés ainsi que 300 adhérents directs, employant 70 000 salariés et non pourvus de branche professionnelle.

C'est aussi, 1400 mandataires d'entreprise élus sur les listes ou désignés dans diverses instances économiques, sociales, emploi-formation, environnement pour assurer la représentation du monde économique.

De part sa vocation de **porte-parole des entrepreneurs** de Lyon et du Rhône, le Medef Lyon-Rhône a vocation à répondre aux consultations publiques pour faire entendre la voix de l'entreprise.

Le **MEDEF Lyon-Rhône** a pris connaissance du dossier-support du débat réalisé par l'Etat et rappelle son attachement aux projets d'équipements essentiels pour assurer le développement économique de la Région lyonnaise.

Nous partageons l'analyse de l'Etat sur le fait que « ***Ce territoire est confronté à un risque de saturation chronique des infrastructures routières due à l'addition de trafics de plusieurs natures, de la plus locale à l'internationale*** ».

C'est pourquoi, nous soutenons la réalisation des infrastructures telles que le C.O.L., le T.O.P, l'A89, l'A45 et le Contournement Ferroviaire Fret de Lyon, dans la mesure où le financement de ces grands équipements **ne soit pas de nature à faire peser sur les entreprises de nouvelles charges fiscales.**

Nous rappelons qu'avec près de 100.000 véhicules par jour transitant sous le tunnel de Fourvière, l'agglomération lyonnaise est en situation d'asphyxie, et qu'il est urgent de réaliser les infrastructures (notamment le Contournement Ouest de Lyon et le Tronçon Ouest Périphérique) susceptibles de mettre fin aux risques permanents afférents à cette situation, et paralysant par ailleurs l'activité économique.

Nous souhaitons pour cela que les autorités compétentes sur ces projets s'engagent quant à leurs **modalités et calendriers de réalisation.**

Nous soutenons la volonté de l'Etat tel qu'il a été précédemment souligné dans sa Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) de « *conforter la plate-forme de Lyon-Saint Exupéry et préserver son potentiel de développement* », par la réalisation d'une plate-forme multimodale en « *favorisant son accès par les services ferroviaires rapides avec les principales villes de son aire d'influence* ».

Nous souhaitons que l'Etat s'engage à réaliser la **liaison ferroviaire transalpine** et prenne en compte sa dimension pan-européenne afin de placer la métropole lyonnaise au carrefour des échanges avec les régions situées au Sud et à l'Est de l'Europe.

Eu égard les enjeux majeurs liés à la réalisation de cette infrastructure, il est de notre devoir de développer **une vision ambitieuse pour le développement à l'international de Lyon et de Rhône-Alpes**.

Comme le souligne l'Etat dans le dossier-support au débat, soucieux « **des enjeux environnementaux majeurs, en particulier dans le domaine de la lutte contre les effets des changements climatiques** », nous rappelons que la Transalpine est la seule alternative crédible permettant le transport de 50 millions de tonnes de marchandises par an et de 7 millions de voyageurs tout en préservant l'équilibre environnemental des Alpes.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez accorder à nos attentes et propositions, et restons à votre disposition pour contribuer à ce débat au nom des entreprises et organisations professionnelles représentées par le MEDEF Lyon-Rhône.

11/07/2006

